



COMMUNIQUE – ALSH Mercredi et Accueil Jeunes

Chers parents,

Dans le cadre de la stratégie nationale de déconfinement, le Service Jeunesse Sport et Vie Associative de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) des Hautes-Pyrénées a autorisé la réouverture des Accueils Collectifs de Mineurs.

En concertation avec la Ville d'Aureilhan et accompagnées par la Fédération Régionale des MJC d'Occitanie-Pyrénées, les équipes de la MJC d'Aureilhan ont travaillé à la réouverture de l'Accueil de Loisirs à partir du mercredi 20 mai.

Dans cette période particulière, des procédures d'entrée et de sortie, de circulation, ainsi que des protocoles sanitaires, à destination des enfants et des salariés, ont été élaborés par les équipes salariée et bénévole, validés en Conseil d'Administration de la MJC en date du 15 mai, en présence de la Mairie d'Aureilhan, et transmis ensuite au Service Jeunesse et Sport. Ce protocole sera amené à évoluer en fonction de la situation. Ce travail a bien sûr vocation à proposer un fonctionnement respectueux du protocole sanitaire des Accueils Collectifs de Mineurs, mais surtout à le traduire localement pour préserver la protection de chacun : vos enfants, vous-mêmes, ainsi que le personnel de la MJC.

Dans une volonté de clarification, nous avons élaboré un petit guide (en pièce jointe) résumant le protocole sanitaire et le rapportant à un modèle de journée-type de votre enfant. Néanmoins, le détail de toutes les procédures destinées aux salariés et à l'accueil des publics est consultable sur demande avant l'inscription de votre enfant.

En conséquence, et pour se laisser le temps d'expérimenter ce nouveau fonctionnement en étant attentif, rassurant et sécurisant pour chaque enfant accueilli, nous avons fixé la capacité d'accueil, dans un premier temps, à :

- 12 enfants de 2 à 6 ans (accueil : porte d'entrée principale, sortie : porte de gauche)
- 12 enfants de 7 à 10 ans (accueil : portail du restaurant scolaire, sortie : grand portail blanc)
- 8 ados de 11 à 17 ans (accueil : porte d'entrée principale, sortie : grand portail blanc)

L'inscription devra se faire obligatoirement 48h à l'avance et la priorité sera donnée :

- aux enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire
- aux enfants dont le travail du parent (famille monoparentale) ou des deux parents nécessite sa présence physique, sur présentation d'un justificatif employeur le précisant.

Les places restantes seront proposées aux familles qui en feront la demande, à l'appréciation des équipes de la MJC, qui veilleront à les répartir afin que chacun puisse, à un moment, être satisfait dans sa demande légitime.

Attention : toute inscription à l'ALSH Mercredi et Accueil Jeunes de la MJC vaut acceptation des procédures en vigueur et du fonctionnement établi.

Au-delà de ces contraintes sanitaires qui ont mobilisé toute notre vigilance, sachez que nous avons également le souci évident que l'accueil de vos enfants se déroule dans un réel cadre pédagogique et ludique, que ces circonstances particulières ne doivent pas nous faire oublier.

Comptez donc sur notre souci de toujours accompagner vos enfants à travers des activités, certes adaptées, mais toujours destinées à contribuer à leur bien-être et leur épanouissement.

Bien à vous,

L'équipe et les bénévoles de la MJC.